

Prix de thèse 2014

Présidé par Jean-Louis DEBRÉ, président du Conseil constitutionnel, sa composition avait été ainsi fixée :

Trois professeurs d'université :

- Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA, professeur à l'université de Toulouse I Capitole ;
- Véronique CHAMPEIL-DESPLATS, professeure à l'université de Paris Ouest – Nanterre – La Défense ;
- Pierre de MONTALIVET, professeur à l'université de Paris Est – Créteil – val de Marne.

Deux membres du Conseil constitutionnel :

- Claire BAZY MALAURIE ;
- Nicole MAESTRACCI.

Le secrétaire général du Conseil constitutionnel :

- Marc GUILLAUME.

Un secrétaire de séance (sans voix délibérative) :

- Lionel BRAU.

Ce dix-huitième jury a attribué le prix de thèse du Conseil constitutionnel 2014 à la thèse de **Pauline GERVIER** intitulée «La limitation des droits fondamentaux constitutionnels par l'ordre public».

(Thèse soutenue le 5 décembre 2013 devant l'Université Montesquieu – Bordeaux IV ; dirigée par Ferdinand MELIN-SOUCRAMANIEN)

Cet ouvrage sera en conséquence publié dans la collection « Bibliothèque constitutionnelle et de science politique » des éditions LGDJ-Lextenso.

LIRE LE DISCOURS DE LA LAURÉATE

Discours de Pauline Gervier

Pdf 149.47 Ko

EN SAVOIR PLUS

PAGE

Prix de thèse 2014 Pauline GERVIER

PAGE

La limitation des droits fondamentaux constitutionnels par l'ordre public